



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Dépôt prochain de la Charte des valeurs québécoises

La FAE lance un appel au calme et dévoilera prochainement sa position

Montréal, le 21 août 2013 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souhaite que le débat sur le projet de la Charte des valeurs québécoises, qui sera déposé vraisemblablement en septembre par le ministre responsable des Institutions démocratiques, M. Bernard Drainville, se fasse de manière sereine et dans le respect des individus. La FAE a fait l'exercice d'aborder avec rigueur ce que doivent être les paramètres d'un État moderne et laïque, notamment en menant une réflexion auprès des enseignantes et enseignants qu'elle représente. Cet exercice a permis à la FAE d'adopter, dans le cadre de son congrès, qui s'est tenu en juin dernier, une position qui sera bientôt dévoilée. La FAE souhaite contribuer de manière constructive au débat public et entend participer activement à la démarche de réflexion que proposera le ministre Drainville.

« Les enseignantes et enseignants sont particulièrement interpellés par la proposition du gouvernement Marois qui vise à doter le Québec d'une charte des valeurs québécoises. La réalité des écoles publiques, particulièrement celles qui accueillent les élèves, jeunes et adultes, de la grande région de Montréal, exige que le gouvernement établisse des règles claires qui s'appuient sur un consensus largement partagé. Actuellement, les enseignantes et enseignants sont laissés à eux-mêmes en matière d'accommodement raisonnable et subissent des pressions qui favorisent la confusion et la division. L'école publique joue un rôle fondamental dans l'accueil et l'intégration des nouvelles Québécoises et nouveaux Québécois. C'est donc à l'école publique que le concept du *vivre ensemble* prend tout son sens et c'est à l'école publique que l'on demande d'assurer la cohésion sociale » a déclaré M. Sylvain Mallette, président de la FAE.

La FAE estime que le gouvernement doit assumer ses responsabilités et proposer des balises claires, notamment en ce qui a trait à l'égalité entre les femmes et les hommes et la place que peuvent occuper les manifestations religieuses au sein des institutions publiques.

« Comme le gouvernement s'apprête à faire connaître ses orientations par le dépôt d'une charte des valeurs québécoises, nous croyons utile de rappeler que les discussions entourant un tel projet doivent se faire dans le calme et le respect des divergences d'opinions. Le gouvernement a la responsabilité d'apaiser les esprits, notamment en réunissant les conditions qui permettront à une grande majorité de Québécoises et Québécois d'adhérer à l'idée même d'une charte des valeurs québécoises et à ce qu'elle contiendra » a conclu Sylvain Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller des communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire